



Lhyfe

Lhyfe

PRODUCTEUR ET FOURNISSEUR
D'HYDROGÈNE VERT & RENOUVELABLE

POUR LA MOBILITÉ ET L'INDUSTRIE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024

2024

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

TABLE DES MATIÈRES

1	Rapport semestriel d'activité	5	3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	38
1.1.	Événements significatifs de la période	6			
1.2.	Revue des états financiers	11			
1.3.	Développements récents (post-clôture)	14	4	Glossaire	39
1.4.	Informations sur les risques et incertitudes pour le semestre à venir	15			
1.5.	Principales transactions avec les parties liées	15			
2	Comptes consolidés semestriels	16			
2.1.	Compte de résultat consolidé	17			
2.2.	Etat consolidé du résultat global	17			
2.3.	Etat consolidé de la situation financière	18			
2.4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	19			
2.5.	Tableau des flux de trésorerie	20			
2.6.	Annexes aux comptes consolidés semestriels	21			

Déclaration de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nantes, le 23 septembre 2024

Matthieu Guesné, Président-Directeur général de Lhyfe

1

Rapport semestriel d'activité

1.1.	Événements significatifs de la période	6	1.2.	Revue des états financiers	11
1.1.1.	Développement du portefeuille de clients	6	1.2.1.	Chiffre d'affaires	11
1.1.2.	Avancement des projets	6	1.2.2.	EBITDA ajusté	11
1.1.3.	Nouveaux projets et développements conclus au premier semestre 2024	7	1.2.3.	Résultat opérationnel	12
1.1.4.	Contrats et partenariats	8	1.2.4.	Résultat net	12
1.1.5.	Stabilité des effectifs en France et en Europe	9	1.2.5.	Actif	12
1.1.6.	Pipeline	9	1.2.6.	Passif	13
1.1.7.	Subventions sécurisées	9	1.3.	Développements récents (post-clôture)	14
1.1.8.	Confirmation des objectifs financiers	10	1.3.1.	Nouveaux partenariats	14
1.1.9.	Gouvernance	10	1.3.2.	Autres développements récents	15
1.1.10.	Modification du plan BSPCE Premium de 2021	10	1.4.	Informations sur les risques et incertitudes pour le semestre à venir	15
			1.5.	Principales transactions avec les parties liées	15

1.1. Evénements significatifs de la période

1.1.1. Développement du portefeuille de clients





Lhyfe a élargi son portefeuille de clients au cours de la période, améliorant ainsi la visibilité sur son volume de ventes.

En France, ces nouveaux clients incluent notamment le spécialiste des transports Hyliko, le groupe de projets routiers Karp Kneit, Geométhane et une société de taxis.

En Allemagne, le portefeuille de clients s'est également élargi avec notamment le groupe Leipziger Stadtwerke et, plus récemment, avec la signature durant l'été 2024 d'un contrat de fourniture d'hydrogène vert pendant cinq ans avec H2 Mobility Deutschland, le plus grand opérateur européen de stations publiques d'hydrogène (pour plus de détails sur ce contrat, se référer au paragraphe 1.3.2.1 ci-dessous).

D'autres contrats à long terme ont été signés depuis le début de l'année, notamment un contrat de fourniture d'hydrogène vert de trois ans avec un opérateur de stations-service en France pour plus de 45 tonnes d'hydrogène vert par an, ainsi qu'un contrat de fourniture de trois ans signé en août 2024 avec un grand acteur du secteur de l'énergie en Allemagne pour plus de 40 tonnes d'hydrogène vert par an en moyenne. Tous ces contrats contribueront à la montée en puissance commerciale des sites existants et en construction du Groupe en France et en Allemagne.

Les principaux contrats long terme signés au cours des douze derniers mois sont résumés ci-dessous :

 <p>France Signé au S2 2023</p>	10 années A partir de 2026	> 600 tonnes/an en moyenne
 <p>Germany Signé au S2 2024</p>	5 années A partir de 2025	> 240 tonnes/an en moyenne
 <p>France Signé au S1 2024</p>	3 années A partir de 2025	> 45 tonnes/an en moyenne
 <p>Germany Signé au S2 2024</p>	3 années A partir de 2025	> 40 tonnes/an en moyenne

1.1.2. Avancement des projets

Bouin

Le site de production de Bouin en Vendée (France), d'une capacité installée d'électrolyse de 0,75 MW, a continué sa montée en puissance et fonctionne désormais à pleine capacité. Depuis le début de l'année 2024, le Groupe a effectué à date 290 livraisons en France et en Allemagne, avec un taux de service de 100%. Cette performance accompagne l'élargissement du portefeuille clients du Groupe en France ainsi qu'en Allemagne. Pour mémoire, les premières livraisons d'hydrogène vert Outre-Rhin ont eu lieu sur le second semestre 2023.

Pour répondre à l'accroissement de la demande des clients dans la région, le Groupe vise de porter la capacité actuelle de production de ce site à 2,5 MW (soit au maximum 1 tonne d'hydrogène vert par jour) dans les prochains mois. L'autorisation de stockage sur site a été portée de 1 tonne à 5 tonnes.

Buléon et Bessières

Les sites de Buléon et Bessières, d'une capacité d'électrolyse de 5 MW chacun, soit une capacité sept fois plus importante que le site historique de Bouin, sont désormais installés. Ces deux nouveaux sites en Bretagne et en Occitanie représentent les deux plus grands sites bulk de production d'hydrogène vert et renouvelable de France. Les deux unités de production adoptent un nouveau format "conteneurisé", qui présente le double avantage de réduire l'emprise au sol des sites et de favoriser leur évolutivité afin d'accompagner le développement des usages dans les régions.

Les premières livraisons aux clients auront lieu d'ici la fin de l'année.



Site de Buléon, Morbihan, France

Le Cheylas

Au Cheylas, entre Grenoble et Chambéry, Lhyfe pris la décision d'investissement concernant un site de production d'hydrogène vert et vient de lancer les travaux de génie civil au second semestre 2024.

A partir de 2025, et pour une période de 10 ans, Lhyfe fournira jusqu'à 1,6 tonne d'hydrogène vert par jour à son principal client sur site, HYmpulsion, pour répondre aux besoins de 7 stations hydrogène situées sur l'arc alpin. Lhyfe approvisionnera également des industriels régionaux cherchant à remplacer l'hydrogène gris ou le gaz naturel par de l'hydrogène vert. Pour répondre à une demande croissante de la part de clients dans la région, la capacité de production initialement prévue pour ce site, de 2 tonnes d'hydrogène vert par jour, a été relevée à 4 tonnes par jour (soit une capacité d'électrolyse installée de 10 MW).

Pour ce projet, Lhyfe a reçu au cours du premier semestre 2024 une subvention de 5,5 M€.

Croixrault

A Croixrault, dans les Hauts-de-France, Lhyfe a lancé les travaux de génie civil au premier semestre 2024, après avoir obtenu l'ensemble des permis et autorisations nécessaires pour lancer la construction d'une unité de production visant à produire jusqu'à 2 tonnes d'hydrogène vert par jour (soit une capacité installée d'électrolyse de 5 MW) et avoir pris la décision d'investissement pour ce site.

Cette unité de production, située sur la zone industrielle de la Mine d'Or, le long de l'autoroute A29, vise à alimenter des usages locaux en matière de mobilité et d'industrie.

Schwäbisch Gmünd

À Schwäbisch Gmünd, en Allemagne, la construction du site de production (jusqu'à 4 tonnes d'hydrogène vert par jour, soit une capacité installée d'électrolyse de 10 MW) s'est poursuivie sur le premier semestre 2024. La majeure partie des équipements ont été livrés et installés sur le site. L'installation électrique ainsi que celle de la tuyauterie sont en cours.



Site de Schwäbisch Gmünd, Bade-Wurtemberg, Allemagne

Tübingen (Deutsche Bahn)

Lhyfe a construit un site de production d'hydrogène vert à Tübingen, en Allemagne, qu'elle va exploiter pour le compte de Deutsche Bahn. Il s'agit du premier site installé et exploité par Lhyfe en Allemagne. Situé dans le centre d'innovation de DB Energie, filiale du groupe Deutsche Bahn, ce site a une capacité de production annuelle allant jusqu'à 30 tonnes (capacité d'électrolyse installée de 1 MW) et est alimenté en énergie issue du portefeuille d'électricité verte de Deutsche Bahn. Au centre d'innovation de Tübingen, DB Energie teste en effet de nouvelles technologies pour l'approvisionnement durable en énergie du secteur ferroviaire, notamment dans le cadre du projet « H2goesRail ». Un train à hydrogène, alimenté en hydrogène vert, sera mis en service cette année sur un itinéraire d'essai dans le Bade-Wurtemberg, entre les villes de Tübingen, Horb et Pforzheim.



Site de Tübingen, Bade-Wurtemberg, Allemagne

La mise en service d'un système complexe, avec ses nombreuses dynamiques différentes, de la production à la compression, au stockage et au ravitaillement de l'hydrogène, constitue le défi relevé par Lhyfe afin de fournir à Deutsche Bahn et à ses partenaires une installation de production d'hydrogène totalement opérationnelle, et qui permet également de tester l'intégration d'une production d'hydrogène vert au sein des installations et au cœur des processus des clients.

1.1.3. Nouveaux projets et développements conclus au premier semestre 2024

1.1.3.1. Confirmation du soutien financier de l'Etat français au projet Green Horizon, via une subvention pouvant aller jusqu'à 149 M€

Lhyfe a reçu en mars 2024 la confirmation du soutien financier de l'Etat français, via une subvention pouvant aller jusqu'à 149 M€, pour le projet Green Horizon, qui prévoit la construction d'une usine de production d'hydrogène vert d'une capacité d'électrolyse installée de 100 MW près du Havre. Ce projet, porté par Lhyfe depuis plus de deux ans, a été validé par la Commission européenne dans le cadre de la troisième vague de PIIEC (Projets Importants d'Intérêt Européen Commun) sur l'hydrogène.

Avec ce projet, Lhyfe entend produire jusqu'à 34 tonnes d'hydrogène vert par jour à proximité du Grand Canal du Havre, l'une des plus grandes zones industrialo-portuaires d'Europe.

Le site de production de Lhyfe, qui serait localisé sur une emprise foncière de 2,8 hectares à Gonfreville-l'Orcher, serait situé près de l'usine Yara du Havre, dont la feuille de route de décarbonation intègre l'utilisation d'hydrogène vert. Yara est intéressé par le projet de Lhyfe et le soutient, et étudiera avec Lhyfe toutes les collaborations possibles afin de décarboner son processus industriel.

1.1.3.2. Lancement d'un premier projet au Royaume-Uni, avec un site de production d'hydrogène vert de 20 MW

Lhyfe a dévoilé en février 2024 le projet de sa première usine au Royaume-Uni afin de soutenir l'effort britannique vers le Zéro émission nette.

Ce projet est soutenu par Shepherd Offshore, l'un des principaux fournisseurs de services dans les domaines maritimes et énergétiques, à la suite de la signature d'un accord foncier pour le terrain qui accueillera l'usine, laquelle vise à approvisionner les acteurs de l'industrie et de la mobilité qui souhaitent décarboner leurs activités.

Si le projet est approuvé, cette unité, située sur la friche industrielle historique de la centrale électrique de Neptune Bank à Wallsend (North Tyneside), aura une capacité d'électrolyse initiale de 20 mégawatts (MW) et pourra produire jusqu'à huit tonnes d'hydrogène vert par jour.

Le site utilisera de l'électricité verte provenant du réseau, conformément à la norme britannique sur l'hydrogène à faible teneur en carbone. Lhyfe étudie également la possibilité de s'approvisionner en électricité à partir de ressources renouvelables locales, telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

1.1.3.3. Obtention d'une subvention d'environ 11 M€ en Suède

Lhyfe a obtenu en juin 2024 une subvention d'environ 11 M€ de la part de Klimatklivet, programme d'investissement soutenu par l'Agence suédoise de protection de l'environnement, pour construire une unité de production d'hydrogène vert à Trelleborg, dans le sud de la Suède.

Dans le cadre de ce projet, Lhyfe sera en mesure de produire jusqu'à 4 tonnes d'hydrogène vert par jour (sur la base d'une capacité d'électrolyse installée de 10 MW) pour alimenter les besoins des sociétés de transport et de logistique cherchant à remplacer leur flotte par des véhicules moins polluants, comme les véhicules électriques à hydrogène¹, et ainsi contribuer aux efforts déployés en vue d'atteindre la neutralité carbone. La subvention, qui financera les phases de développement et de conception, la fourniture d'équipements et les travaux de construction, représente environ 40% de l'investissement total estimé pour ce projet.

1.1.4. Contrats et partenariats

1.1.4.1. Conclusion d'un contrat long terme de fourniture d'électricité renouvelable en Allemagne avec EDPR

En janvier 2024, Lhyfe a conclu avec EDPR, l'un des leaders mondiaux du développement d'énergie renouvelable, un contrat long terme de fourniture d'électricité renouvelable (Corporate Power Purchase Agreement ou CPPA) sur 15 ans.

Ce contrat d'achat d'électricité est la première concrétisation du partenariat industriel signé en 2022 entre les deux entreprises.

Au titre de ce CPPA, Lhyfe achètera de l'énergie renouvelable produite par une centrale solaire de 39 MWac (55 MWdc) qui sera construite en Allemagne par EDPR, à travers Kronos Solar EDPR, et qui devrait être raccordée au réseau en 2025.

Pour Lhyfe, ce CPPA est le plus important jamais conclu à ce jour et garantit l'approvisionnement en énergie renouvelable de ses futurs sites de production d'hydrogène vert en Allemagne, confortant ainsi son développement soutenu.

1.1.4.2. Conclusion d'un protocole d'accord avec Groupe International SAF+

Lhyfe a conclu en début d'année 2024 avec Groupe International SAF+ (SAF+), chef de file mondial spécialisé dans la production et la commercialisation de carburant e-SAF (electro Sustainable Aviation Fuel), un protocole d'accord en vue d'évaluer le potentiel de développement de la production d'e-SAF dans la région du Havre et de signer un accord de co-développement.

Les partenaires viseraient une installation dans la région portuaire du Havre, où Lhyfe construirait un site de production d'hydrogène vert d'une capacité de plus de 100 tonnes par jour (300 MW de capacité d'électrolyse installée) afin d'alimenter un site de production de e-SAF que SAF+ envisage de construire. Cet ensemble industriel serait connecté au réseau de transport d'hydrocarbures, afin d'acheminer le e-SAF obtenu depuis Le Havre jusqu'aux aéroports de la région parisienne, ainsi que du Nord et de l'Est de la France via les infrastructures existantes.

1.1.4.3. Conclusion d'un partenariat avec Source Galileo

Lhyfe et Source Galileo, développeur européen d'énergie renouvelable, ont annoncé avoir conclu un partenariat en vue de développer des unités de production d'hydrogène vert et renouvelable au Royaume-Uni et en Irlande, à destination d'une large variété de clients dans l'industrie et le transport, afin de contribuer ainsi à la décarbonation de leurs activités.

Le protocole d'accord signé entre les deux entreprises vise à déployer des installations de production d'hydrogène alimentées par de l'énergie renouvelable, contribuant ainsi aux objectifs Net Zero des deux pays anglo-saxons. Le gouvernement britannique a en effet doublé son objectif de production d'hydrogène bas carbone, le faisant passer de 5 GW à 10 GW d'ici à 2030, dont au moins la moitié d'hydrogène vert. L'Irlande, quant à elle, a publié sa stratégie nationale hydrogène en juillet 2023, avec un plan visant à développer d'ici à 2030 une production nationale d'hydrogène de 2 GW à partir de parcs éoliens en mer.

Dans le cadre de cet accord, Lhyfe et Source Galileo associeront leurs expertises pour produire et fournir de l'hydrogène vert et renouvelable.

1.1.4.4. Conclusion d'un protocole d'accord avec Ugitech, filiale de Swiss Steel Group

Lhyfe a conclu en avril 2024 un protocole d'accord avec Ugitech, filiale de Swiss Steel Group, leader mondial dans les produits longs en acier inoxydable. Cet accord vise à créer une unité de production d'hydrogène vert sur le site d'Ugitech à Ugine, en Savoie, d'une capacité allant jusqu'à 12 tonnes par jour (soit une capacité d'électrolyse de 30 MW maximum).

L'hydrogène vert ainsi produit serait principalement dédié à l'usine d'Ugitech, alimentée par un pipeline, afin de décarboner une partie des activités industrielles de l'aciériste.

Lhyfe fournirait également en hydrogène des acteurs locaux de la mobilité et de l'industrie afin de contribuer au développement de l'écosystème hydrogène local, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver de 2030.

Il s'agit du premier accord visant à remplacer des énergies fossiles par de l'hydrogène vert dans le secteur de l'acier inoxydable, en Europe. Les deux partenaires abordent désormais la phase d'étude de faisabilité de ce projet.

¹ En 2030, 6% de tous les nouveaux camions > 16t vendus dans le monde devraient être des camions à hydrogène - Source : Roland Berger Views on H2 market development, Déc. 2023

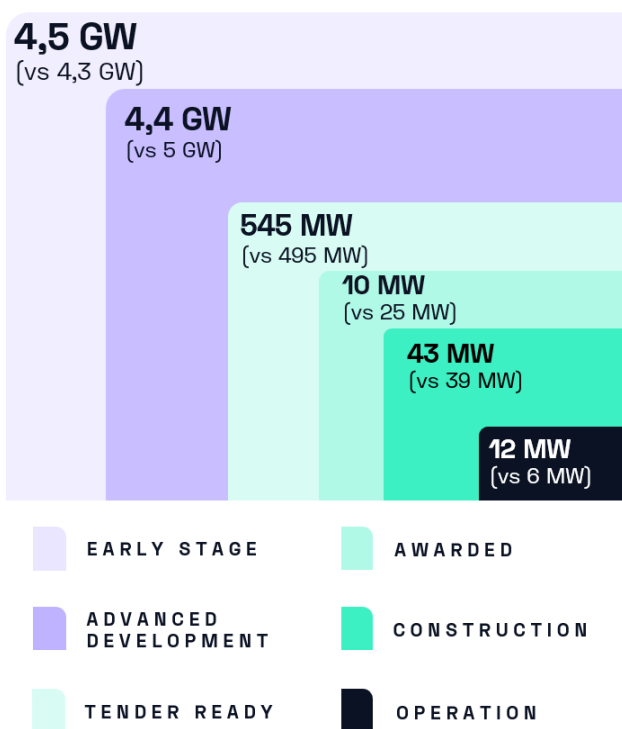
1.1.5. Stabilité des effectifs en France et en Europe

Au 30 juin 2024, l'effectif ressort à 200 personnes, contre 192 personnes au 30 juin 2023 et 195 personnes au 31 décembre 2023, reflétant l'optimisation de la structure du Groupe.

Pour 2024, les effectifs devraient demeurer stables, avec quelques recrutements liés principalement à l'exploitation et à la maintenance des nouveaux sites, à la suite de leur installation et de leur démarrage commercial.

1.1.6. Pipeline

Au 30 juin 2024, la répartition du pipeline de Lhyfe selon les différentes phases¹ d'un projet est la suivante :

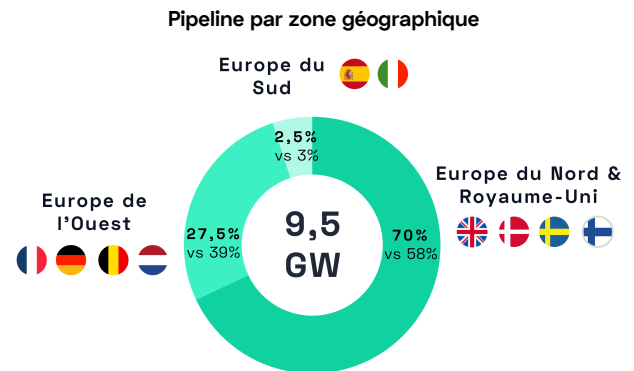


Les projets à un stade de développement avancé², qui correspondent aux catégories de projets les plus matures du pipeline, représentent désormais une capacité installée de 598 MW (versus 559 MW au 31 décembre 2023), suite à l'entrée de nouveaux projets en phase Tender Ready (545 MW versus 495 MW au 31 décembre 2023).

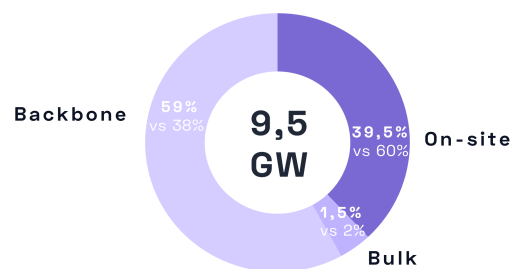
Parmi ces projets, les projets en phase Construction représentent une capacité installée de 43 MW versus 39 MW à fin décembre 2023.

Le portefeuille de projets total de Lhyfe atteint au 30 juin 2024 une capacité installée de 9,5 GW (versus 9,9 GW à fin 2023). Lhyfe bénéficie d'un environnement de marché soutenu à la fois par le plan d'indépendance énergétique européenne RepowerEU et par les grands plans nationaux de soutien au déploiement de la filière hydrogène vert.

Au 30 juin 2024, la répartition des projets du pipeline par zone géographique et par type de projet est la suivante (versus données au 31 décembre 2023) :



Pipeline par typologie de projets



S'agissant des projets backbone, le Groupe projette de positionner certaines unités à des localisations choisies pour leur proximité au futur backbone d'hydrogène européen ou d'un réseau secondaire, permettant ainsi d'adresser une multiplicité de clients variés, livrés au travers de ces infrastructures une fois déployées.

1.1.7. Subventions sécurisées

A la date du présent rapport, les subventions sécurisées³, destinées à financer les activités de recherche du Groupe, ainsi que ses sites de production en cours de déploiement, totalisent près de 243 M€.

Ce montant intègre notamment les trois subventions suivantes, obtenues ou confirmées au premier semestre 2024 :

- une subvention de 5,5 M€ relative au projet de construction d'une unité de production au Cheylas, en France, obtenue auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Union européenne ;
- une subvention d'environ 11 M€ obtenue en juin 2024 auprès de Klimatklivet, programme d'investissement soutenu par l'Agence suédoise de protection de l'environnement, pour construire une unité de production d'hydrogène vert à Trelleborg, en Suède, qui sera en mesure de produire jusqu'à 4 tonnes d'hydrogène vert par jour (sur la base d'une capacité d'électrolyse installée de 10 MW) ;
- une subvention pouvant aller jusqu'à 149 M€, confirmée au premier trimestre 2024 par l'État français, pour la construction d'une usine de production d'hydrogène vert d'une capacité d'électrolyse installée de 100 MW près du Havre.

¹ Les différentes phases d'un projet sont décrites au paragraphe 1.8.1 du Document d'enregistrement universel 2023 approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2024 et disponible sur le site internet de Lhyfe

² Projets en phases Tender ready, Awarded ou Construction. La définition de ces phases est détaillée au paragraphe 1.8.1 du Document d'enregistrement universel 2023 approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2024 et disponible sur le site internet de Lhyfe

³ Incluant les subventions signées et les subventions attribuées et en cours de contractualisation

1.1.8. Confirmation des objectifs financiers

S'appuyant sur ce solide portefeuille commercial, et sur la base des hypothèses détaillées au paragraphe 1.8.3 du Document d'enregistrement universel 2023 approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2024 et disponible sur son site Internet, Lhyfe vise à devenir l'un des leaders de la production d'hydrogène vert en Europe, en y opérant un déploiement rapide de sites de production d'hydrogène vert développés sur la base d'un design industriel modulaire afin de dé-risquer l'industrie et de gagner en efficacité.

D'ici 2025, Lhyfe vise notamment de devenir un acteur majeur dans la mobilité en France et en Allemagne, où les ambitions nationales de déploiement des infrastructures et usages se précisent et s'accroissent.

Le Groupe a décidé en début d'année 2024 de faire évoluer sa stratégie afin de compléter son modèle historique de développement, construction et exploitation de ses projets en propre par un modèle basé sur le co-développement des projets avec des investisseurs.

Ce nouveau plan stratégique de développement est détaillé à la Section 1.3 du Document d'enregistrement universel 2023.

Sur la base de cette stratégie, la Société s'est fixé une nouvelle trajectoire reflétant (i) l'évolution de son modèle d'affaires orienté vers l'accélération de sa rentabilité et (ii) l'agilité du Groupe dans l'allocation de ses ressources, basée sur les objectifs suivants :

- **au titre de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024**, quadrupler son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un objectif de chiffre d'affaires d'environ 5 M€. La Société estime par ailleurs que le Groupe disposera à cette date d'une capacité installée totale d'environ 20 MW ;
- **au titre de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026**, une marge d'EBITDA ajusté Groupe¹ de 10% pour un chiffre d'affaires consolidé d'environ 100 M€ ;
- **à l'horizon 2030**, disposer d'une capacité installée de 3 GW d'actifs sous gestion² et une marge d'EBITDA ajusté Groupe supérieure à 30%. A titre indicatif, à cette date, la part nette des actifs détenue par Lhyfe³ devrait s'élever à environ 20%.

1.1.9. Gouvernance

Le 28 mai 2024, la Société a annoncé la démission de Valérie Bouillon-Delporte, administratrice indépendante, avec effet en date du 31 mai 2024, cette démission entraînant également cessation de ses fonctions de membre et présidente du Comité des nominations et des rémunérations et de membre du Comité sur la responsabilité sociale et environnementale.

Le 17 juin 2024, le Conseil d'administration a, en conséquence de cette démission, décidé de modifier la composition des Comités mis en place en son sein.

A la date du présent rapport, la composition des Comités du Conseil d'administration est la suivante :

- **Comité d'audit** : Bruno Le Jossec (Président du Comité), Alena Fargere et Amaury Bierent ;
- **Comité des nominations et des rémunérations** : Bruno Le Jossec (Président du Comité), Alena Fargere et Christopher Sorensen ;
- **Comité sur la responsabilité sociale et environnementale** : Alena Fargere (Présidente du Comité) et Maria Pardo Saleme.

1.1.10. Modification du plan BSPCE Premium de 2021

Le Conseil d'administration du 23 septembre 2024 a décidé d'ajuster la condition de performance prévue par le plan de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise) Premium attribué en 2021 avant l'introduction en bourse de la Société et dont ont bénéficié certains salariés et Matthieu Guesné, aujourd'hui Président-Directeur général de la Société, consistant en un objectif de capacité de production installée au 31 décembre 2024 reposant sur (i) la puissance cumulée en MW des sites installés et (ii) le nombre de sites installés. Constatant que la taille moyenne des sites avait fortement augmenté depuis 2021 (d'environ 1 MW en 2021 à environ 5 MW aujourd'hui), le Conseil d'administration a décidé de supprimer le critère du nombre de sites installés. Le critère de la puissance cumulée en MW demeure inchangé.

¹ La notion de « marge d'EBITDA ajusté Groupe » est définie dans le Glossaire à la fin du Rapport Financier Semestriel

² La notion de « actifs sous gestion » est définie dans le Glossaire à la fin du Rapport Financier Semestriel

³ La notion de « part nette des actifs détenue par Lhyfe » est définie dans le Glossaire à la fin du Rapport Financier Semestriel

1.2. Revue des états financiers

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent, relatives à la situation financière et aux résultats du Groupe, conjointement avec l'ensemble du Rapport Financier Semestriel et notamment les Comptes IFRS, tels qu'ils figurent à la Section 2 du Rapport Financier Semestriel.

Ces Comptes IFRS ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financing*

1.2.1. Chiffre d'affaires

Au cours du premier semestre 2024, le chiffre d'affaires du Groupe a connu une hausse de 1.285 K€ par rapport à la même période en 2023, passant ainsi de 387 K€ à 1.672 K€. Cette multiplication des revenus par quatre est la résultante de l'élargissement du portefeuille clients du Groupe en France sur l'exercice passé ainsi qu'au cours de la période. Cette forte

1.2.2. EBITDA ajusté

Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Groupe a fait évoluer la définition de l'EBITDA, en retraitant les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions. Sur le premier semestre 2024, du fait de la première comptabilisation des

En milliers d'euros

	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits des activités ordinaires	1 672	387
Achats consommés	-233	-60
Charges externes	-5 949	-5 839
Charges de personnel hors paiements fondés sur des actions	-9 275	-9 090
Impôts, taxes et versements assimilés	-153	-77
Autres produits et charges opérationnels courants	666	367
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	192	-
EBITDA ajusté	-13 080	-14 312

L'EBITDA ajusté ressort à [13.080] K€ pour le premier semestre 2024 contre [14.312] K€ pour le premier semestre 2023. Cette amélioration de l'EBITDA s'explique par plusieurs facteurs dont les principaux sont la hausse de l'activité, générant ainsi une marge complémentaire, et un effort du Groupe pour contenir son niveau de charges.

La multiplication du chiffre d'affaires par quatre a ainsi permis au Groupe de générer une marge brute complémentaire de 1,1 M€, après déduction des achats consommés qui sont essentiellement constitués des coûts d'électricité.

En parallèle, les charges externes sont quasiment stables à 5,9 M€ pour le premier semestre 2024, à comparer à 5,8 M€ pour la même période en 2023. Les principales composantes de ce poste ont cependant évolué sous l'effet de l'augmentation des ventes d'hydrogène, les charges de transport liées à l'acheminement de l'hydrogène impactant ce poste à hauteur de 0,6 M€ et les charges d'entretien et de maintenance des sites de production d'hydrogène à hauteur de 0,4 M€. Ces hausses de charges ont cependant été compensées par une rationalisation des dépenses dont notamment un recours plus limité aux prestataires extérieurs, consultants ou conseils (- 1 M€).

Reporting Standards), telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2024. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société le 23 septembre 2024 et ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité des commissaires aux comptes présenté à la Section 3 du Rapport Financier Semestriel.

Les commentaires sur les comptes ci-dessous sont établis sur la seule base de ces états financiers consolidés.

hausse des revenus reflète ainsi la montée en puissance du site de production de Bouin. En parallèle, le Groupe a développé son activité en Allemagne. Pour mémoire, les premières livraisons d'hydrogène vert Outre-Rhin ont eu lieu sur le second semestre 2023.

impacts des instruments financiers dérivés, le Groupe a également fait le choix de retraiter ces impacts de l'EBITDA ajusté, ceux-ci ne reflétant pas sa performance opérationnelle. Il se présente désormais comme suit :

Les charges de personnel retraitées des paiements fondés sur des actions enregistrent une hausse limitée de 0,2 M€, soit 2 %. En effet, alors que l'effectif moyen a enregistré une hausse de 10 % sur la période, la majeure partie des effectifs complémentaires a contribué à l'avancement de projets ayant passé le stade Tender Ready qui font l'objet d'une activation au bilan et n'impactent donc pas les charges du semestre. Par ailleurs, au 30 juin 2024, l'effectif de clôture ressort à 200 personnes contre 192 personnes au 30 juin 2023, marquant un ralentissement du rythme des recrutements. Pour 2024, les effectifs devraient demeurer stables, avec néanmoins quelques recrutements liés principalement à l'exploitation et à la maintenance des nouveaux sites, à la suite de leur installation et du démarrage commercial.

Les autres produits et charges opérationnels courants sont en augmentation de 0,3 M€, en lien avec la hausse des subventions d'exploitation reconnues sur la période.

1.2.3. Résultat opérationnel

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
EBITDA ajusté	-13 080	-14 312
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-1 578	-888
Dotations aux provisions pour risques et charges	-31	-38
Charges liées aux rémunérations fondées sur des actions	1 866	-1 005
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	-192	-
Résultat opérationnel courant	-13 015	-16 243
Autres produits et charges opérationnels non courants	-246	1
Résultat opérationnel non courant	-246	1
Résultat opérationnel	-13 261	-16 242

Le résultat opérationnel du Groupe ressort à (13.261) K€, contre (16.242) K€ sur le premier semestre 2023. Il est fortement impacté par la reconnaissance d'un produit lié aux paiements fondés en actions, générant ainsi un produit de 1,9 M€, à comparer à une charge de 1 M€ sur le premier semestre 2023. En effet, suite à l'évolution de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration du 27 mars 2024, les conditions de performance liées à un de ces plans ne seraient pas remplies. En parallèle, les dotations aux amortissements avant prise en compte des quote-parts de subventions virées au

résultat (0,2 M€) connaissent une hausse de 0,9 M€ suite à la mise en service de projets de recherche et développement fin 2023 et début 2024 (+0,6 M€). Le refinancement des actifs de transport d'hydrogène et la conclusion de nouveaux baux pour les futurs sites de production génèrent quant à eux une charge complémentaire au titre des droits d'utilisation (+ 0,4 M€). Les autres charges opérationnelles non courantes du premier semestre 2024 reflètent la décision du Groupe de déprécier les actifs immobilisés au titre du projet GreenHyScale.

1.2.4. Résultat net

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Résultat opérationnel	-13 261	-16 242
Coût de l'endettement financier	-958	-162
Autres produits et charges financiers	1 618	802
Résultat financier	660	640
Résultat avant impôts	-12 601	-15 601
Impôts sur les résultats	-	-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 385	-344
Résultat net de l'ensemble consolidé	-13 986	-15 945

Le coût de l'endettement financier augmente de 0,8 M€ suite au crédit vert syndiqué contracté par le Groupe fin 2023 à hauteur de 22,2 M€ et aux opérations de refinancement des

actifs de transport d'hydrogène. En parallèle, les placements de trésorerie ont généré un produit complémentaire de 0,8 M€.

1.2.5. Actif

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	14 540	11 004
Immobilisations corporelles	62 559	50 306
Droits d'utilisation	15 980	7 761
Participations dans des entreprises mises en équivalence	978	2 387
Instruments financiers dérivés non courants	17	-
Autres actifs non courants	2 641	3 249
Actifs non courants	96 715	74 707
Stocks	205	176
Clients et comptes rattachés	827	604
Instruments financiers dérivés courants	1 080	-
Autres actifs courants	13 292	10 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 811	114 252
Actifs courants	108 215	125 775
Actif	204 930	200 482

1.2.5.1. Actifs non courants

Immobilisations incorporelles

L'augmentation des immobilisations incorporelles de 3,5 M€ est essentiellement à mettre en lien avec les investissements du Groupe dans les projets ayant passé le stade Tender Ready (+ 4 M€), les projets les plus contributeurs étant ceux en phase de construction. Ce poste a également été impacté à la baisse par les amortissements de projets de R&D, suite à leur mise en service opérée fin 2023 et début 2024.

Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

La nette hausse des immobilisations corporelles de 12,3 M€ traduit les investissements significatifs du Groupe dans les équipements des futurs sites de production d'hydrogène à hauteur de 16,5 M€. Ce poste a par ailleurs été impacté à la baisse suite au refinancement par cessions-bail des actifs de transport d'hydrogène (- 7,3 M€). Mécaniquement, les droits d'utilisation ont enregistré une hausse importante de 8,2 M€ en grande partie expliquée par cette opération de refinancement ainsi que par la conclusion de baux à long terme dans le cadre de la construction et du développement des futurs sites de production d'hydrogène.

Participations dans des entreprises mises en équivalence

La baisse des participations dans les entreprises mises en équivalence s'explique par les résultats sur la période des sociétés concernées.

Autres actifs non courants

Ce poste connaît une baisse de 0,6 M€ en lien avec les subventions publiques à recevoir, une partie de celles-ci étant désormais classées en actifs courants du fait de leur encaissement attendu dans les 12 mois à venir.

1.2.5.2. Actifs courants

Instruments financiers dérivés courants

Le Groupe a comptabilisé la variation de juste valeur de ses instruments financiers dérivés liés à la revente d'une partie de la puissance en électricité sécurisée. L'impact est de 1,1 M€ sur un horizon d'un an.

Autres actifs courants

La hausse des autres actifs courants de 2,5 M€ s'explique essentiellement par une hausse importante des subventions publiques à recevoir à moins d'un an (+ 2,6 M€), concernant notamment l'aide au développement Deeptech.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La consommation de la trésorerie sur la période de 21,4 M€ s'explique par des flux de trésorerie liés à l'exploitation de - 14,4 M€, auxquels s'ajoutent d'importants investissements notamment dans la construction des futurs sites de production d'hydrogène à hauteur de 16,5 M€. En parallèle, le Groupe a refinancé une grande partie de ses actifs de transport d'hydrogène à hauteur de 7,2 M€ et obtenu un financement complémentaire de 3 M€ dans le cadre du crédit vert syndiqué contracté fin 2023. Il a également encaissé 2,2 M€ de subventions. Il en résulte un flux de trésorerie lié aux financements de 9,8 M€ après prise en compte des intérêts financiers versés et des remboursements au titre des dettes bancaires et de locations.

1.2.6. Passif

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Capitaux propres	86 458	102 418
Provisions non courantes	3 198	3 167
Emprunts et dettes financières non courants	34 482	49 314
Instruments financiers dérivés non courants	428	-
Autres passifs non courants	16 166	16 273
Passifs non courants	54 274	68 754
Provisions courantes	44	44
Emprunts et dettes financières courants	30 550	4 353
Instruments financiers dérivés courants	861	-
Fournisseurs et comptes rattachés	18 973	15 225
Autres passifs courants	13 769	9 688
Passifs courants	64 197	29 310
Passif	204 930	200 482

1.2.6.1. Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe sont en baisse de 16 M€ du fait de la perte observée sur la période et des charges liées aux paiements en actions.

1.2.6.2. Passifs non courants

Provisions non courantes

Les provisions non courantes sont essentiellement constituées des provisions au titre des charges liées au démantèlement et à la déconstruction de sites acquis par le Groupe.

Emprunts et dettes financières non courants

La diminution de 15 M€ des emprunts et dettes financières non courantes s'explique principalement par le reclassement en dettes courantes des sommes dues au titre du crédit syndiqué à hauteur de 25 M€. En effet, au 30 juin 2024, le Groupe ne respectait pas le covenant lié à la capacité installée avec une capacité installée de 12 MW à comparer à une capacité installée prévue au contrat de 13 MW. Suite à l'obtention d'un waiver de la part du syndicat bancaire au titre de ce covenant en date du 13/09/2024, la dette n'est plus exigible à court terme à ce jour. Les dettes non courantes ont été par ailleurs impactées à la hausse du fait du refinancement des actifs de transport d'hydrogène (+ 7,3 M€) et des nouveaux baux signés pour les besoins des futurs sites de production d'hydrogène (1,6 M€).

Instruments financiers dérivés non courants

Ce poste comprend la part non courante de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés propres à l'achat des capacités en électricités pour les besoins de production du Groupe.

Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants sont stables et essentiellement liés aux subventions publiques reçues d'avance à la signature des contrats.

1.2.6.3. Passifs courants

Emprunts et dettes financières courants

Les emprunts et dettes financières courantes augmentent de 26,2 M€ sous l'effet du reclassement en dettes courantes du crédit vert syndiqué expliqué dans la Note 3.8.2 des comptes semestriels pour 22 M€ et du tirage complémentaire de 3 M€ opéré sur le semestre et qui suit les mêmes conditions de classement. Par ailleurs, cet agrégat est impacté par la hausse des intérêts courus non échus en lien avec le crédit vert contracté fin 2023 et les nouvelles dettes locatives de la période.

Fournisseurs et comptes rattachés

L'augmentation des dettes fournisseurs de 3,7 M€ est en lien avec les investissements effectués par le Groupe dans le cadre de la construction des futurs sites de production d'hydrogène.

Instruments financiers dérivés courants

Ces actifs financiers correspondent à la première comptabilisation de variation de juste valeur des instruments financiers dérivés liés à l'électricité sécurisé, pour leur part courante.

1.3. Développements récents (post-clôture)

1.3.1. Nouveaux partenariats

1.3.1.1. Conclusion d'un partenariat avec Elyse Energy

Lhyfe a conclu en juillet 2024 un partenariat exclusif avec Elyse Energy, pionnier de la production de molécules bas-carbone, en vue de développer la production de e-méthanol à partir d'hydrogène vert, au cœur de l'écosystème portuaire industriel et logistique de l'Estuaire de la Loire.

Ce partenariat fait suite à la désignation de Lhyfe comme lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé fin 2022 par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire pour l'implantation d'une activité de production et de distribution industrielle d'hydrogène vert (capacité de production de 85 tonnes maximum par jour d'hydrogène vert soit une capacité installée d'électrolyse de 210 MW) sur le site de Montoir-de-Bretagne afin, notamment, de décarboner le transport maritime.

Dans le cadre de ce partenariat, Lhyfe et Elyse Energy vont étudier la faisabilité technique, économique, financière et réglementaire d'un projet de production d' e-méthanol à partir d'hydrogène vert.

1.3.1.2. Conclusion d'un partenariat avec OX2 et Velarion

Lhyfe a annoncé en août 2024 un partenariat avec OX2, l'un des plus grands développeurs européens d'éoliennes terrestres, et Velarion, une entreprise innovante du secteur des engrais verts, pour créer un pôle industriel basé sur l'hydrogène dans la municipalité d'Ånge, en Suède. Ce projet, situé au nord de Torpshammar, associera l'énergie éolienne à la production d'hydrogène vert à grande échelle pour générer des produits neutres en carbone.

OX2 développe à Marktjärn (Torpshammar) un parc éolien d'une capacité de production annuelle prévue de 1,4 TWh. Dans le cadre du projet, l'électricité verte produite par OX2 devrait alimenter l'unité de production d'hydrogène que Lhyfe prévoit d'installer à Torpshammar, d'une capacité de production pouvant aller jusqu'à 100 tonnes d'hydrogène vert par jour (capacité d'électrolyse d'environ 300 MW). L'hydrogène vert ainsi produit sera notamment utilisé par Velarion, qui envisage de construire l'une des premières usines d'engrais neutres en carbone au monde au sein de ce pôle industriel.

1.3.2. Autres développements récents

1.3.2.1. Signature d'un contrat de fourniture d'hydrogène vert avec H2 Mobility

Lhyfe a annoncé en septembre 2024 la signature d'un contrat de vente d'hydrogène vert avec H2 Mobility Deutschland, le plus grand opérateur de stations publiques d'hydrogène en Europe, pour certaines de ses stations-service en Allemagne, sur une période de cinq ans. Il s'agit du premier contrat long terme de fourniture d'hydrogène vert bulk signé par Lhyfe en Allemagne. Ce contrat s'inscrit dans la continuité des contrats long-terme signés récemment par Lhyfe comme celui signé avec HYmpulsion au second semestre 2023 pour approvisionner 7 de ses stations-service en France. Le volume

global lié au contrat s'élève à plus de 1 200 tonnes sur la période.

L'hydrogène sera fourni par le futur site de production de Lhyfe à Schwäbisch Gmünd. Lhyfe va alimenter en hydrogène vert les stations-service de Mannheim, Heidelberg, Ludwigshafen et Frankenthal dans les Länder de Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, développé et exploité par H2 Mobility Deutschland, en commençant par les sites de Ludwigshafen et Frankenthal.

1.4. Informations sur les risques et incertitudes pour le semestre à venir

Les facteurs de risques présentés dans le Document d'enregistrement universel 2023 publié par Lhyfe et approuvé par l'AMF le 25 avril 2024 n'ont pas subi d'évolution notable, ni dans leur nature ni dans leur niveau.

1.5. Principales transactions avec les parties liées

Au cours de la période intermédiaire, il n'y a pas eu de transactions entre les parties liées autres que celles dans le cadre de l'activité ordinaire.

2

Comptes consolidés semestriels

2.1.	Compte de résultat consolidé	17	2.4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	19
2.2.	Etat consolidé du résultat global	17	2.5.	Tableau des flux de trésorerie	20
2.3.	Etat consolidé de la situation financière	18	2.6.	Annexes aux comptes consolidés semestriels	21

2.1. Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Chiffre d'affaires	2.1.2	1 672	387
Produits des activités ordinaires		1 672	387
Achats consommés	2.1.4	-233	-60
Charges externes	2.1.5	-5 949	-5 839
Charges de personnel	2.1.6	-7 409	-10 095
Impôts, taxes et versements assimilés	2.1.7	-153	-77
Autres produits et charges opérationnels courants	2.1.8	666	367
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.1.9	-1 578	-888
Dotations aux provisions pour risques et charges	2.1.9	-31	-38
Résultat opérationnel courant		-13 015	-16 243
Autres produits et charges opérationnels non courants	2.1.10	-246	1
Résultat opérationnel non courant		-246	1
Résultat opérationnel		-13 261	-16 242
Coût de l'endettement financier	2.2	-958	-162
Autres produits et charges financiers	2.2	1 618	802
Résultat financier	2.2	660	640
Résultat avant impôts		-12 601	-15 601
Impôts sur les résultats	2.3	-	-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-1 385	-344
Résultat net de l'ensemble consolidé		-13 986	-15 945
Intérêts minoritaires		-16	-53
Résultat net (part du Groupe)		-13 970	-15 892
Résultat par action (en euros)	2.4	-0,29	-0,33

2.2. Etat consolidé du résultat global

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Résultat net de la période		-13 986	-15 945
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		-	-
Écarts de conversion		-21	-5
Variation de juste valeur des titres de dettes		-	-
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables en résultat		-21	-5
Écarts actuariels sur avantages du personnel		-	-
Effet d'impôt		-	-
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables en résultat		-	-
Résultat global		-14 007	-15 950

2.3. Etat consolidé de la situation financière

ACTIF	Notes	30/06/2024	31/12/2023
<i>En milliers d'euros</i>			
Immobilisations incorporelles	3.1.1	14 540	11 004
Immobilisations corporelles	3.1.2	62 559	50 306
Droits d'utilisation	3.1.3	15 980	7 761
Participations dans des entreprises mises en équivalence	3.2	978	2 387
Instruments financiers dérivés non courants	3.1.1	17	-
Autres actifs non courants	3.5	2 641	3 249
Impôts différés actifs	3.14	-	-
Actifs non courants		96 715	74 707
Stocks	3.3	205	176
Clients et comptes rattachés	3.4	827	604
Instruments financiers dérivés courants	3.1.1	1 080	-
Autres actifs courants	3.5	13 292	10 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	92 811	114 252
Actifs courants		108 215	125 775
Actif		204 930	200 482

PASSIF	Notes	30/06/2024	31/12/2023
<i>En milliers d'euros</i>			
Capital	3.7.1	479	479
Primes	3.7.1	163 839	163 824
Réserves	3.7.1	-63 805	-28 328
Résultat net	3.7.1	-13 970	-33 488
Capitaux propres - part du Groupe		86 543	102 487
Intérêts ne conférant pas le contrôle	3.7.1	-85	-69
Capitaux propres		86 458	102 418
Provisions non courantes	3.1.2	3 198	3 167
Emprunts et dettes financières non courants	3.8	34 482	49 314
Instruments financiers dérivés non courants	3.1.1	428	-
Impôts différés passifs	3.1.3	-	-
Autres passifs non courants	3.1.0	16 166	16 273
Passifs non courants		54 274	68 754
Provisions courantes	3.1.2	44	44
Emprunts et dettes financières courants ⁽¹⁾	3.8	30 550	4 353
Instruments financiers dérivés courants	3.1.1	861	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3.9	18 973	15 225
Autres passifs courants	3.1.0	13 769	9 688
Passifs courants		64 197	29 310
Passif		204 930	200 482

(1) Au 30 juin 2024, le Groupe ne respectait pas le covenant prévu au contrat de crédit syndiqué vert lié à la puissance installée. Le Groupe ayant obtenu un waiver quant au respect de ce covenant en date du 13/09/2024, cette dette n'est pas exigible à court terme à ce jour (voir Note 3.8).

2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES <i>En milliers d'euros</i>	Notes	Capital social	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres -Part du groupe	Capitaux propres - Part des Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2022	3.7.1	479	163 821	-296	-30 420	-	133 584	-	133 584
Augmentations de capital		-	3	-	-	-	3	-	3
Paiement en actions		-	-	-	2 557	-	2 557	-	2 557
Réserves de conversion		-	-	-	-56	-	-56	-	-56
Variation des actions propres		-	-	-113	-	-	-113	-	-113
Résultat net		-	-	-	-33 488	-	-33 488	-69	-33 557
Capitaux propres au 31 décembre 2023	3.7.1	479	163 824	-409	-61 407	-	102 487	-69	102 418
Augmentations de capital		-	15	-	-	-	15	-	15
Paiement en actions		-	-	-	-1 866	-	-1 866	-	-1 866
Réserves de conversion		-	-	-	-21	-	-21	-	-21
Variation des actions propres		-	-	-102	-	-	-102	-	-102
Résultat net		-	-	-	-13 970	-	-13 970	-16	-13 986
Capitaux propres au 30 juin 2024	3.7.1	479	163 839	-511	-77 264	-	86 544	-85	86 458

2.5. Tableau des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Résultat net consolidé		-13 986	-15 945
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence		1 385	344
Eliminations :			
○ Des amortissements et provisions	2.1.9	2 245	926
○ Du résultat financier net	2.2	825	118
○ Des charges calculées liées aux paiements en actions	2.1.6	-1 866	1 005
○ Variation de juste valeur des instruments financiers		325	43
○ Autres variations	2.1.10	-391	-1
Charge d'impôts de la période		-	-
Incidence de la variation du BFR :			
○ Variation des stocks	3.3	-29	-20
○ Variation des créances clients	3.4	-223	-44
○ Variation des autres créances courantes	3.5	-1 126	-2 719
○ Variation des dettes fournisseurs	3.10	-2 009	2 317
○ Variation des autres dettes courantes	3.11	478	2 555
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles		-14 372	-11 421
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.1	-4 529	-2 947
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.2	-12 281	-2 365
Cessions d'immobilisations corporelles	3.1.2	-	-
Acquisitions d'actifs financiers	3.5	-39	-378
Intérêts financiers reçus	2.2	-	-
Incidence des variations de périmètre	3.2	-	-2 150
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement		-16 849	-7 839
Augmentations de capital, nettes des frais	3.7.1	15	3
Emissions de nouveaux emprunts, nettes des frais	3.8	10 249	-
Encaissements d'avances remboursables	3.8	-	49
Encaissements de subventions	3.11	2 240	3 791
Remboursements d'emprunts et de compte courant	3.8	-330	-144
Remboursements au titre des dettes locatives		-803	-311
Cessions / (Acquisitions) d'actions propres		-102	-50
Intérêts financiers versés	3.8	-1 490	-836
Variation nette des concours bancaires	3.8	-	-
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement		9 779	2 502
Incidence des variations du cours des devises		1	-6
Variation de trésorerie		-21 441	-16 764
Trésorerie à l'ouverture	3.6	114 252	144 492
Trésorerie à la clôture		92 811	127 728

2.6. Annexes aux comptes consolidés semestriels

Note 1	Notes générales	22
Note 1.1.	Informations générales	22
Note 1.2.	Faits marquants de la période	22
Note 1.3.	Base de préparation des comptes	23
Note 1.4.	Conversion des comptes établis en devises étrangères	23
Note 1.5.	Périmètre et modalités de consolidation	24
Note 1.6.	Indicateurs alternatifs de performance	25
Note 2	Compte de résultat	26
Note 2.1.	Éléments courants de l'activité opérationnelle	26
Note 2.2.	Résultat financier	29
Note 2.3.	Impôts sur le résultat	29
Note 2.4.	Résultat par action	29
Note 3	Bilan	30
Note 3.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles	30
Note 3.2.	Participations dans des entreprises mises en équivalence	32
Note 3.3.	Stocks	32
Note 3.4.	Créances clients et assimilés	32
Note 3.5.	Autres actifs courants et non courants	32
Note 3.6.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
Note 3.7.	Capitaux propres	33
Note 3.8.	Emprunts et dettes financières	33
Note 3.9.	Dettes fournisseurs et assimilés	35
Note 3.10.	Autres passifs courants et non courants	35
Note 3.11.	Instruments financiers inscrits au bilan	35
Note 3.12.	Provisions	35
Note 3.13.	Actifs et passifs d'impôts différés	35
Note 4	Autres informations	36
Note 4.1.	Gestion des risques financiers	36
Note 4.2.	Transactions avec les parties liées	36
Note 4.3.	Engagements hors bilan	37
Note 4.4.	Faits marquants postérieurs à la clôture	37

Note 1 Notes générales

Note 1.1. Informations générales

Lhyfe est une société anonyme de droit français immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 850 415 290 (et désignée comme la « Société »). Son siège social est situé en France, 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes. Les comptes consolidés de la société Lhyfe comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble est désigné comme le « Groupe »). Les actions de Lhyfe sont négociables sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés IFRS du Groupe au titre de l'arrêté semestriel du 30 juin 2024.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Pour faciliter la présentation, les nombres ont été arrondis. Les calculs, cependant, sont basés sur des chiffres exacts. Par conséquent, la somme des nombres dans une colonne d'un tableau peut ne pas être conforme au chiffre total affiché dans la colonne.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Société en date du 23 septembre 2024.

Note 1.2. Faits marquants de la période

Note 1.2.1. Développement de l'activité

Au premier semestre 2024, le Groupe a multiplié son chiffre d'affaires par quatre, lequel ressort à 1,7 M€ contre 0,4 M€ sur la même période en 2023. Cette performance reflète la montée en puissance de l'unité de production de Bouin en même temps que l'élargissement du portefeuille de clients à la suite de nouvelles signatures de contrats de vente d'hydrogène vert. Au cours du premier semestre 2024, le Groupe a également fait croître son activité en Allemagne.

Note 1.2.2. Financement

Au cours de la période, le Groupe a continué de sécuriser son niveau de trésorerie et le financement de ses projets au travers de différentes sources de financement.

Crédit-bail

Le Groupe a obtenu en 2024 de nouveaux financements sous forme de crédit-bail concernant ses actifs de transport et de stockage d'hydrogène. Ces financements, qui font l'objet de retraitements dans les comptes au titre de la norme IFRS 16, ressortent à 7,3 M€.

Subventions

Le Groupe a contractualisé au cours du premier semestre 2024 quatre nouvelles subventions pour un montant total de 32,6 M€ dédiées à la construction de futurs sites de production d'hydrogène dont les plus importants se situent en Suède (11 M€), en France (dont Le Cheylas pour 5,5 M€) et en Espagne (14 M€).

Financements bancaires

Dans la poursuite du crédit bancaire syndiqué vert d'un montant contractualisé fin 2023, le Groupe a étendu ce financement à hauteur de 3 M€ le 27 juin 2024, le portant ainsi à 25,2 M€. Cette dette a une maturité de 5 ans avec un remboursement *in fine*.

Note 1.2.3. Déploiement des unités de production d'hydrogène renouvelable

Au cours de la période, le Groupe a continué à fortement investir dans la construction et le développement de ses futurs sites de production d'hydrogène onshore. Ce fort investissement s'est traduit par des acquisitions d'immobilisations corporelles à hauteur de 12 M€, essentiellement dédiées aux achats d'équipements de production. Par ailleurs, le Groupe a également dédié 4,5 M€ de ses ressources internes et externes au développement de ses sites.

Note 1.2.4. Création de sociétés de projets

La Société continue de développer ses activités en Europe, avec la création de quatre entités sur l'exercice 2024 :

- Lhyfe Wallsend et Lhyfe Kemsley, créées en janvier 2024 et destinées à porter de futurs projets au Royaume-Uni ;
- Lhyfe Oostende, créée en janvier 2024 et immatriculée en Belgique, qui a pour objet de porter le projet Hope ;
- Lhyfe Green Power Traceability France, créée le 15 février 2024, destinée à porter les activités de pilotage de l'approvisionnement en électricité renouvelable du Groupe.

Note 1.2.5. Impact de la crise en Ukraine

Concernant la situation actuelle liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine, au-delà des conséquences macroéconomiques, le Groupe estime à ce jour ne pas subir d'impact dans la mesure où il ne réalise aucune vente, ni ne s'approvisionne dans l'un ou l'autre de ces pays, ni dans des zones directement impactées par ce conflit, et aucun de ses actifs n'y est implanté.

Note 1.3. Base de préparation des comptes

Les principes comptables retenus au 30 juin 2024 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024.

Les états financiers résumés consolidés intermédiaires pour les six mois clos le 30 juin 2024 ont été préparés conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Ces états financiers résumés consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparés selon les normes IFRS, et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels clos au 31 décembre 2023 du Groupe préparés sur la base des normes IFRS.

Les notes explicatives incluses dans les présents états financiers consolidés intermédiaires dits résumés ont pour objectif d'expliquer les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Amendements aux normes IFRS entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Amendements à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives ;
- Amendements à IFRS 16 – Passif locatif découlant d'une cession-bail ;
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement des fournisseurs.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés de la Société.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations qui seront d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 ou postérieurement, étant précisé que le Groupe analyse actuellement les impacts potentiels de leur entrée en vigueur.

Au 30 juin 2024, le Groupe a comptabilisé pour la première fois les variations de juste valeur des contrats à terme relatifs à l'approvisionnement en électricité contractés pour ses besoins de production, et répondant aux critères de qualification de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La variation de juste valeur se traduit par la comptabilisation d'un instrument financier dérivé à l'actif lorsque la variation de juste valeur est positive, ou au passif lorsque la variation de juste valeur est négative (voir Note 3.11.). La contrepartie est enregistrée dans le compte de résultat de la période parmi les Autres produits et charges opérationnelles courantes (voir Note 2.1.8.).

Une méthode d'évaluation spécifique aux comptes consolidés intermédiaires résumés est appliquée pour le calcul de l'impôt sur le résultat : dans le cadre de l'information semestrielle, conformément à IAS 34, la charge d'impôt du Groupe a été déterminée sur la base d'un taux moyen d'impôt estimé au titre de l'exercice 2024. Ce taux moyen estimé est obtenu à partir des taux d'impôt qui seront applicables et des prévisions de résultat avant impôts des entités fiscales du Groupe.

Note 1.4. Conversion des comptes établis en devises étrangères

Les taux de change utilisés au premier semestre 2024 sont les suivants :

Code	Devise	30/06/2024		30/06/2023	
		Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
DKK	Couronne danoise	0,1341	0,1341	0,1343	0,1343
SEK	Couronne suédoise	0,0878	0,0880	0,0882	0,0847
GBP	Livre sterling	1,1701	1,1815	1,1411	1,1651
CAD	Dollar canadien	0,6810	0,6817	0,6866	0,6937

Note 1.5. Périmètre et modalités de consolidation

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a continué à se déployer en procédant à la création de quatre filiales, dont deux au Royaume-Uni dédiées à la production d'hydrogène. Ces quatre filiales sont intégrées dans le périmètre de consolidation selon la méthode de l'intégration globale (IG).

Le Groupe est constitué de 43 sociétés au 30 juin 2024.

Société	Localisation	30 juin 2024			31 décembre 2023		
		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lhyfe SA	France	Mère	Mère	IG	Mère	Mère	IG
Lhyfe Bouin SAS	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Sombrero SAS	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Territoires x Lhyfe SAS	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Buléon SAS	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Bessières SAS	France	80%	80%	IG	80%	80%	IG
Lhyfe Sorigny	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 2	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 3	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Bussy-Saint-Georges	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 5	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 6	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 7	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 8	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 9	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 10	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Croixrault	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Ingrandes SAS	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Ingrandes PS SAS	France	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE
Lhyfe Gonfreville-l'Orcher	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Green Power Traceability France	France	100%	100%	IG			
Lhyfe Germany GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Schwäbisch Gmünd GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Niedersachsen GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Wasserstoff GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Hydrogen Bay GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Duisburg Hydrogen GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Oostende BV	Belgique	100%	100%	IG			
Hydrogène Lhyfe Canada	Canada	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Denmark ApS	Danemark	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Lakrids ApS	Danemark	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Skive ApS	Danemark	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Hidrogeno SL	Espagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Finland	Finlande	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Flexens	Finlande	49%	49%	MEE	49%	49%	MEE
Lhyfe Netherlands BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Delfzijl BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe UK Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Wallsend	Royaume-Uni	100%	100%	IG			
Lhyfe Kemsley	Royaume-Uni	100%	100%	IG			
Lhyfe Sweden AB	Suède	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Trelleborg AB	Suède	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Botnia Hydrogen	Suède	32,50%	39,20%	MEE	32,50%	39,20%	MEE

Note 1.6. Indicateurs alternatifs de performance

En complément du chiffre d'affaires, les deux indicateurs de performance financiers définis par le Groupe sont :

- l'EBITDA ajusté (« Adjusted earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization ») : depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Groupe a fait évoluer la définition de cet indicateur en retraitant également les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions. Sur le premier semestre 2024, le Groupe a comptabilisé pour la première fois les impacts liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés mais il considère que ces impacts ne reflètent pas sa performance opérationnelle et n'ont pas d'impact direct sur sa trésorerie (voir Note 2.1.3). Ces deux éléments sont donc retraités pour calculer l'EBITDA ajusté ;

- l'endettement financier net qui correspond aux Emprunts et dettes financières diminués de la Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir Note 3.6).

Ces indicateurs de performance ne se substituent pas aux indicateurs IFRS et ne doivent pas être perçus comme tels. Ils sont utilisés en complément des indicateurs IFRS. Même s'ils sont utilisés par le Conseil d'Administration de la Société comme facteur important de détermination des objectifs et de mesure de la performance du Groupe, ces indicateurs ne sont ni requis, ni définis par les normes IFRS.

En tant que mesure interne de performance du Groupe, ces indicateurs opérationnels présentent des limites et la gestion de la performance du Groupe n'est pas restreinte à ces seuls indicateurs.

Note 2 Compte de résultat

Note 2.1. Eléments courants de l'activité opérationnelle

Note 2.1.1. Information sectorielle

Le Groupe ne fait état que d'un secteur opérationnel sur la base des reportings qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources au segment et d'évaluation de sa performance.

Note 2.1.2. Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 1 672 K€ sur la période, contre 387 K€ au premier semestre 2023. Cette évolution s'explique par la montée en puissance du site de Bouin, l'élargissement du portefeuille de clients à la suite de nouvelles signatures de contrats de vente d'hydrogène vert, ainsi que par l'accélération des livraisons en Allemagne.

Note 2.1.3. EBITDA ajusté

L'indicateur de performance financier principal suivi par le Groupe est l'EBITDA ajusté. Le Groupe n'ayant identifié qu'un seul secteur opérationnel au titre des deux périodes présentées, cet indicateur est suivi globalement. Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sont retraitées de cet indicateur, tandis qu'elles étaient incluses dans l'EBITDA publié dans le rapport financier semestriel 2023. Au 30 juin 2024, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée pour la première fois en autres produits et charges opérationnels courants. Cette variation est exclue de l'EBITDA ajusté puisque le Groupe considère qu'il ne reflète pas sa performance opérationnelle.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits des activités ordinaires	1 672	387
Achats consommés	-233	-60
Charges externes	-5 949	-5 839
Charges de personnel hors paiements fondés sur des actions	-9 275	-9 090
Impôts, taxes et versements assimilés	-153	-77
Autres produits et charges opérationnels courants	666	367
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	192	-
EBITDA ajusté	-13 080	-14 312

Note 2.1.4. Achats consommés

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Achats de matières et fournitures non stockées	-262	-80
Variation de stocks	29	20
Achats consommés	-233	-60

Les achats consommés comprennent notamment les coûts d'achat de l'électricité et de l'eau nécessaires à la production de l'hydrogène, leur hausse étant liée à l'accroissement de l'activité du Groupe.

Note 2.1.5. Charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Locations et charges locatives	769	719
Entretien et réparations	431	68
Primes d'assurances	89	52
Autres services extérieurs	113	359
Personnel détaché	776	748
Honoraires	1 467	2 125
Publicité, publications, relations publiques	288	437
Transport	690	98
Déplacements, missions et réceptions	1 036	912
Frais postaux et frais de télécommunications	86	47
Frais bancaires	107	53
Autres charges externes	97	221
Charges externes	5 949	5 839

De façon générale, les autres achats et charges externes augmentent essentiellement sous le coup de l'accroissement de l'activité du Groupe qui impacte ainsi les charges de transport (+ 592 K€) et de maintenance liées à l'exploitation des sites (+

363 K€). En parallèle, le Groupe a mené des actions de rationalisation de ses dépenses externes notamment en faisant moins appel à des prestataires en particulier sur les aspects juridiques ou de recherche de subvention.

Note 2.1.6. Charges de personnel et effectifs

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Salaires et traitements	6 650	6 485
Charges sociales	2 625	2 605
Charges liées aux rémunérations fondées sur des actions	-1 866	1 005
Charges de personnel	7 409	10 095

Les charges de personnel affectées aux projets en développement activés s'élèvent à 2 436 K€ sur la période contre 1 450 K€ au premier semestre 2023. Pour plus d'informations relatives aux frais de développement, se référer à la Note 3.1.1.

La baisse des charges de personnel s'explique principalement par la reprise des charges constatées sur les exercices

précédents au titre de plans de rémunération en actions. En effet, suite à l'évolution de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration du 27 mars 2024, les conditions de performance liées à l'un de ces plans ne seraient pas remplies.

Les effectifs (Equivalent Temps Plein) sont présentés ci-dessous :

	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Effectif		
Ingénierie et R&D	74	67
Business development	50	54
Exploitation et maintenance	27	20
Fonctions centrales	48	39
Effectif - Équivalent temps pleins (ETP)	198	180

	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Effectif - ETP	198	180
Effectif de clôture	200	192

Note 2.1.7. Impôts et taxes

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Taxes sur les salaires	109	77
Autres impôts et taxes	44	0
Impôts, taxes et versements assimilés	153	77

Note 2.1.8. Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits de subventions	1053	678
Autres charges	-369	-316
Autres produits	174	5
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	-192	0
Autres produits et charges opérationnels courants	666	367

Les autres produits et charges opérationnels courants s'élevaient à 666 K€ sur la période contre 367 K€ au premier semestre 2023. Ce poste comprend principalement des produits de subventions et qui se rapportent majoritairement :

- au produit de CIR de la période pour 177 K€. A noter qu'un montant de 122 K€ correspond à la part de CIR relative aux dépenses de développement activées et comptabilisées en « Autres passifs non courants » ;
- au mécanisme de l'ARENH pour 606 K€ ;
- au mécanisme de compensation carbone pour 194 K€.

Les passifs liés aux subventions sont présentés en Note 3.10.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés de la période s'expliquent par la comptabilisation des instruments financiers dérivés à l'actif et au passif du bilan présentés en Note 3.11 sur le semestre. La variation de juste valeur de ces contrats est comptabilisée en résultat opérationnel courant dans les états financiers du Groupe.

Note 2.1.9. Amortissements et provisions opérationnels courants

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	379	494
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	703	122
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	669	272
Dotations aux provisions pour risques et charges	31	38
Quote-part de subvention virée au résultat	-173	-
Dotations aux amortissements et provisions opérationnels courants	1 609	926

- **Amortissements des actifs corporels** : les amortissements des actifs corporels connaissent une légère baisse expliquée par l'impact de l'amortissement des actifs liés au projet SEM REV sur le premier semestre 2023, non récurrent sur la période.
- **Amortissement des actifs incorporels** : les amortissements des actifs incorporels sont relatifs aux logiciels et aux frais de recherche et développement activés sur le second semestre 2023 et début 2024 (voir Note 3.1.1).

- **Amortissement des droits d'utilisation** : les amortissements des droits d'utilisation connaissent une hausse importante liée aux opérations de refinancement menées en 2023 et qui ont un impact sur le premier semestre 2024 ainsi que par les baux conclus dans le cadre de la construction des futurs sites de production d'hydrogène.

Note 2.1.10. Autres produits et charges opérationnels non courants

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Quote-part de subvention virée au résultat	-	-
Plus-value de cession sur immobilisations	-4	1
Autres produits et charges opérationnelles non courantes	-242	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	-246	1

Les autres charges opérationnelles non courantes du premier semestre 2024 reflètent la décision du Groupe de déprécier les actifs immobilisés au titre du projet GreenHyScale.

Note 2.2. Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Intérêts des emprunts	-572	-62
Intérêts des dettes locatives	-253	-57
Variation de juste valeur des instruments dérivés	-133	-43
Couts de l'endettement financier	-958	-162
Produits d'intérêts	1 628	864
Gains et pertes de change sur opérations financières	-10	-62
Autres produits et charges financiers	1 618	802
Résultat financier	660	640

Le résultat financier est majoritairement composé du coût d'endettement financier du Groupe : intérêts payés, intérêts courus, intérêts des dettes locatives, variation de juste valeur des dérivés sur obligations convertibles et charge de désactualisation des avances remboursables. Les autres produits et charges financiers comprennent les produits d'intérêts ainsi que les produits ou pertes de changes sur opérations financières. Pour mémoire, les produits de placement étaient présentés en déduction du coût de l'endettement dans le rapport financier semestriel 2023.

La hausse importante des charges financières sur la période est essentiellement liée aux nouveaux emprunts bancaires contractés fin 2023.

L'augmentation significative des produits d'intérêts sur l'exercice 2024 s'explique notamment par un effet volume des placements de trésorerie, sur l'ensemble du semestre.

En application d'IAS 23, les coûts d'emprunts relatifs à des immobilisations dont la production s'étale sur une longue période sont activés. Ils s'élèvent à 1 183 K€ au premier semestre 2024 contre 514 K€ au premier semestre 2023.

Note 2.3. Impôts sur le résultat

Le Groupe a activé des impôts différés actifs sur déficits reportables à hauteur des impôts différés passifs nets calculés sur les différences temporaires de telle sorte qu'ils se compensent (voir Note 3.13).

Note 2.4. Résultat par action

	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Résultat net attribuable aux actionnaires (<i>en euros</i>)	-13 985 795	-15 945 450
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	47 859 157	47 863 335
Résultat de base par action (<i>en euro</i>)	-0,29	-0,33
Résultat dilué par action (<i>en euro</i>)	-0,29	-0,33

Note 3 Bilan

Note 3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Note 3.1.1. Immobilisations incorporelles

Au cours du premier semestre 2024, les immobilisations incorporelles ont évolué de la manière suivante :

Valeurs brutes <i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement en cours	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31/12/2023	10 255	1 071	66	60	11 452
Acquisitions	4 522	-	6	-	4 528
Capitalisation des coûts d'emprunt	191	-	-	-	191
Cessions	-	-864	-	-	-864
Autres mouvements	-2 246	2 214	32	-	-
Valeurs brutes au 30/06/2024	12 722	2 421	104	60	15 307

Amortissements <i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement en cours	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Amort. et dépr. au 31/12/2023	-	382	21	45	448
Amortissements	-	1120	12	10	1 142
Reprises	-	-864	-	-	-864
Autres mouvements	-	41	-	-	41
Amort. et dépr. au 30/06/2024	-	679	33	55	767

Valeurs nettes <i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement en cours	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs nettes au 31/12/2023	10 255	689	45	15	11 004
Acquisitions	4 522	-	6	-	4 528
Capitalisation des coûts d'emprunt	191	-	-	-	191
Dotations aux amort. et aux prov.	-	-1 121	-12	-10	-1 143
Cessions / reprises	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-2 246	2 173	32	-	-41
Valeurs nettes au 30/06/2024	12 722	1 741	71	5	14 539

Au cours du premier semestre 2024, les projets de recherche et développement menés par le Groupe sont constitués des projets présentés au 31 décembre 2023.

Les frais de développement activés sont liés à la conception d'une solution industrielle et modulaire de production d'hydrogène 100% vert onshore dont le montant total activé ressort à 471 K€ à fin juin 2024, et à la conception des outils logiciels propriétaires (534 K€ activés au cours du premier semestre 2024 portant le montant total à 2 661 K€ à l'actif du Groupe à fin juin 2024).

Le Groupe a également activé 3 958 K€ de frais de développement liés aux projets de sociétés de projets au cours du premier semestre 2024. Les coûts activés d'un montant total de 11 133 K€ en fin de période comprennent les coûts de

main-d'œuvre, ainsi que les études dédiées aux divers projets ayant passé le stade de « Tender Ready ». Ce poste regroupe donc un ensemble de projets, les projets en stade de construction étant les plus contributeurs à la hausse de cet agrégat.

Les autres mouvements sont constitués principalement des coûts d'emprunts capitalisés au titre d'IAS 23.

Les frais de recherche et développement non activés ont représenté 82 K€ sur le premier semestre 2024.

Test de dépréciation

Les analyses réalisées par le management sur les projets activés n'ont pas conduit au 30 juin 2024 à la reconnaissance de pertes de valeur.

Note 3.1.2. Immobilisations corporelles

Au cours du premier semestre 2024, les immobilisations corporelles ont évolué de la manière suivante :

Valeurs brutes <i>En milliers d'euros</i>	En cours de construction	Terrains	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes au 31/12/2023	37 884	8 313	3 482	1 751	51 430
Acquisitions	17 341	423	173	50	17 987
Capitalisation des coûts d'emprunt	993	-	-	-	993
Provision pour remise en état	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-8	-	-8
Cession-bail	-	-	-7 309	-	-7 309
Autres mouvements	-7 065	-	8 032	-	967
Valeurs brutes au 30/06/2024	49 153	8 736	4 370	1 801	64 060

Amortissements <i>En milliers d'euros</i>	En cours de construction	Terrains	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Amort. et dépr. au 31/12/2023	-	-	471	653	1 124
Amortissements	-	-	168	235	403
Reprises	-	-	-5	-	-5
Cession-bail	-	-	-21	-	-21
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Amort. et dépr. au 30/06/2024	-	-	613	888	1 501

Valeurs nettes <i>En milliers d'euros</i>	En cours de construction	Terrains	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31/12/2023	37 884	8 313	3 011	1 099	50 307
Acquisitions	17 341	423	173	50	17 987
Capitalisation des coûts d'emprunt	993	-	-	-	993
Provision pour remise en état	-	-	-	-	-
Dotations aux amort. et aux provisions	-	-	-167	-236	-403
Cessions / reprises	-	-	-4	-	-4
Cession-bail	-	-	-7 289	-	-7 289
Autres mouvements	-7 065	-	8 033	-	968
Valeurs nettes au 30/06/2024	49 153	8 736	3 757	913	62 559

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont principalement constituées des équipements acquis dans le cadre de la construction des futurs sites de production d'hydrogène. Les autres immobilisations corporelles concernent les terrains acquis pour de futurs projets, ainsi que les actifs liés au site industriel, situé au 2 port du Bec à Bouin.

Les autres mouvements correspondent essentiellement à l'opération de cession-bail de plusieurs conteneurs fin juin 2024.

Indice de perte de valeur

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles.

Note 3.1.3. Contrats de location

Au cours du premier semestre 2024, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, qui portent sur des baux immobiliers et des actifs de transport et de stockage d'hydrogène, ont évolué de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation - Location	Immobilier	Autres
Valeurs nettes au 31/12/2023	7 761	3 672	4 089
Nouveaux contrats de location	1 560	1 094	466
Cession-bail	7 289	-	7 289
Réévaluations	39	39	-
Amortissements	-669	-470	-199
Valeurs nettes au 30/06/2024	15 980	4 335	11 645

Sur ce premier semestre 2024, le principal mouvement de la période porte sur l'opération de cession-bail sur les actifs de transport et de stockage d'hydrogène pour 7 289 K€ (voir Note 1.3.1 Faits marquants de l'exercice).

Note 3.2. Participations dans des entreprises mises en équivalence

Au 30 juin 2024, le Groupe détient une participation de 39,20% dans la société Botnia Hydrogen et une participation à hauteur de 49% dans la société Flexens. Ces deux entités sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

<i>En milliers d'euros</i>	Participation dans des entreprises mises en équivalence
Valeurs nettes au 31/12/2023	2 387
Acquisitions	-
Résultat de la période	-1 385
Ecart de conversion	-23
Valeurs nettes au 30/06/2024	979

Note 3.3. Stocks

Les stocks s'élèvent à 206 K€ au 30 juin 2024 et sont constitués de pièces de maintenance relatives au site

d'exploitation de Lhyfe Bouin. Aucune dépréciation de stocks n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Note 3.4. Créances clients et assimilés

Les créances clients brutes s'élèvent à 828 K€ au 30 juin 2024 et 604 K€ au 31 décembre 2023, la hausse de ce poste s'expliquant par l'accroissement de l'activité du Groupe.

Aux clôtures présentées, aucun risque de crédit n'a été identifié. Par conséquent, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation.

Note 3.5. Autres actifs courants et non courants

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Autres actifs financiers	1 788	1 883
Subventions publiques à recevoir	854	1 367
Autres actifs non courants	2 642	3 250
Subventions publiques à recevoir	5 767	3 177
Créances de TVA	4 891	5 549
Autres créances fiscales et sociales	2	2
Avances et acomptes versés	840	1 117
Charges constatées d'avance	1 385	896
Autres actifs courants	406	1
Autres actifs courants	13 291	10 742
Autres actifs	15 933	13 992

La hausse des autres actifs est en lien avec l'augmentation des subventions publiques à recevoir, concernant notamment le projet Deeptech.

Note 3.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Disponibilités	33 191	74 238
Équivalents de trésorerie	59 620	40 014
Valeurs mobilières de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 811	114 252

Les comptes à terme et d'excédents de trésorerie sont des équivalents de trésorerie dans la mesure où ils sont mobilisables à très brève échéance et à un coût non significatif.

Note 3.7. Capitaux propres

Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe au cours du premier semestre 2024 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Note 3.7.1. Capital social, réserves et primes

Le tableau ci-après détaille les mouvements survenus sur le capital du Groupe au cours des périodes présentées :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (€)	En milliers d'euros		
			Capital	Primes	Total
Au 31 décembre 2023	47 908 148	0,01	479	163 824	164 303
Augmentation de capital - 7 mai 2024	35 700	0,01	-	15	15
Au 30 juin 2024	47 943 848	0,01	479	163 839	164 318

Suite à l'exercice de BSPCE Salariés, une augmentation de capital de 357 € (soit 35 700 actions) assortie d'une prime d'émission de 14 937 € a été réalisée.

Note 3.8. Emprunts et dettes financières

L'endettement financier net du Groupe est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	33 411	30 570
Emprunts obligataires	11 430	11 543
Autres emprunts	808	808
Dettes locatives	16 058	7 973
Avances conditionnées	2 071	2 037
Intérêts courus non échus	1 254	736
Dettes financières (B)	65 032	53 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	92 811	114 252
Endettement financier net (B - A)	-27 779	-60 585

Le tableau suivant présente les variations des dettes financières non courantes et courantes :

En milliers d'euros	31/12/2023	Emissions	Nouveaux contrats - Cession-bail	Nouveaux contrats - Location simple	Remboursements	Reclassements	Autres var.	30/06/2024
Emprunts bancaires	29 996	2 960	-	-	-	-24 916	86	8 126
Emprunts obligataires	9 892	-	-	-	-	-	12	9 904
Autres emprunts	765	-	-	-	-	-	-	765
Dettes locatives	6 702	-	7 288	1 561	-	-1 655	38	13 934
Avances conditionnées	1 959	-	-	-	-	-241	35	1 753
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières non courantes	49 314	2 960	7 288	1 561	-	-26 812	171	34 482
Emprunts bancaires	574	-	-	-	-205	24 916	-	25 285
Emprunts obligataires	1 651	-	-	-	-125	-	-	1 526
Autres emprunts	43	-	-	-	-	-	-	43
Dettes locatives	1 272	-	-	-	-804	1 655	-	2 123
Avances conditionnées	78	-	-	-	-	241	-	319
Intérêts courus non échus	735	2 186	-	-	-1 667	-	-	1 254
Dettes financières courantes	4 353	2 186	-	-	-2 801	26 812	-	30 550
Dettes financières	53 667	5 146	7 288	1 561	-2 801	-	171	65 032
Trésorerie	114 252							92 811
Trésorerie nette	60 585							27 779

2 Comptes consolidés semestriels

Au 30 juin 2024, le Groupe ne respectait pas le covenant lié à la capacité installée en MW prévu dans le contrat de crédit vert syndiqué. En effet, la capacité installée au 30 juin 2024 ressort à 12 MW à comparer à une puissance prévue dans les covenants de 13 MW. Dans ce cadre, la dette liée à cet emprunt bancaire a été reclassée en dette courante au 30 juin 2024 à hauteur de 25 M€. Cependant, en date du 13/09/2024, le Groupe a obtenu un waiver de la part du syndicat bancaire. Ainsi, à ce jour, cette dette de 25,2 M€ n'est plus exigible à court terme. Pour mémoire et suite à l'obtention du waiver, ce crédit a une maturité longue et ne sera remboursé qu'à un horizon de 5 ans, sans amortissement préalable.

Les émissions d'emprunts bancaires sur la période d'un montant de 3 M€ correspondent à un tirage complémentaire effectué au titre du crédit vert syndiqué contracté en décembre 2023.

Par ailleurs, une nouvelle dette locative de 8,8 M€ a été reconnue sur l'exercice. Il s'agit des contrats de crédit-bail relatifs aux actifs de transport et de stockage d'hydrogène pour 7,3 M€ ainsi que de contrats de location simple sur le même type d'actifs pour 0,4 M€, et des baux relatifs à de futurs sites de production d'hydrogène pour 1,1 M€.

Les autres variations sont relatives à la prise en compte du TIE [taux d'intérêt effectif] des emprunts obligataires, emprunts bancaires et avances remboursables.

Note 3.8.1. Echancier des dettes

La maturité des dettes financières est résumée dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	Courant			Non-courant		Total
	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	A moins d'un an	A plus de cinq ans	
Emprunts bancaires	25 285	3 800	4 326		33 411	
Emprunts obligataires	1 526	7 555	2 348		11 429	
Autres emprunts	43	170	595		808	
Dettes locatives	2 123	6 271	7 664		16 058	
Avances conditionnées	319	965	788		2 072	
Intérêts courus non échus	1 254	-	-		1 254	
Intérêts courus	-	-	-		-	
Dettes financières au 30 juin 2024	30 550	18 761	15 721		65 032	
	30 550		34 482			

Note 3.8.2. Emprunts bancaires et autres emprunts

Les prêts accordés au Groupe, nets des frais d'émission, s'élèvent à 34 219 K€ au 30 juin 2024, contre 31 378 K€ au 31 décembre 2023.

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe a tiré une ligne complémentaire de 3,0 M€ sur le crédit bancaire syndiqué vert souscrit fin 2023, portant le montant souscrit à 25,2 M€. Pour rappel, ce financement vert, indexé sur Euribor, d'une maturité de 5 ans avec un remboursement *in fine*, a été structuré par le Groupe Crédit Agricole, et est soutenu par le Groupe BPCE, HSBC et le Crédit Mutuel Océan. Il bénéficie d'une clause d'extension permettant d'augmenter son montant pendant deux ans.

Ce contrat de crédit syndiqué comporte des clauses de défaut (« covenants »). Au 30 juin 2024, un des covenants prévus au contrat n'étant pas atteint, la dette correspondante de 25 M€ a été reclassée en dettes courantes. Cette dette n'est cependant plus exigible à court terme à ce jour suite au waiver obtenu le 13/09/2024.

Note 3.8.3. Avances conditionnées

Les avances conditionnées concernent les mêmes financements que ceux mentionnés dans l'annexe aux comptes au 31 décembre 2023.

Note 3.8.4. Dettes locatives – IFRS 16

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas payés à la date d'entrée en vigueur, actualisée au taux marginal d'emprunt du preneur puis remboursée et désactualisée suivant le rythme des paiements des loyers. Les biens concernés sont ceux présentés dans la Note 3.1.3, soit des baux immobiliers et des actifs de transport et de stockage d'hydrogène.

Note 3.9. Dettes fournisseurs et assimilés

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	3 449	6 035
Dettes fournisseurs d'immobilisations	15 524	9 189
Fournisseurs et comptes rattachés	18 973	15 224

Les dettes fournisseurs correspondent à des dettes à court terme envers les fournisseurs du Groupe, à régler à une échéance inférieure à un an. La hausse des dettes d'immobilisations est à mettre en lien avec les commandes en

cours d'équipements dans le cadre de la construction des futurs sites de production d'hydrogène. La baisse des autres dettes fournisseurs s'explique essentiellement par des opérations non récurrentes à fin 2023.

Note 3.10. Autres passifs courants et non courants

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Subventions	16 166	16 273
Autres dettes	-	-
Autres passifs non-courants	16 166	16 273
Subventions	4 961	923
Dettes sociales	3 584	3 510
Dettes fiscales	3 733	2 848
Autres dettes	1 491	2 407
Autres passifs courants	13 769	9 688
Autres passifs	29 935	25 961

Les autres passifs sont principalement constitués des subventions publiques comptabilisées comme des avances sur subventions obtenues. Le Groupe comptabilise, séparément des dépenses et des immobilisations financées, les subventions obtenues.

Le Groupe classe les subventions en fonction de la nature des dépenses de l'assiette subventionnée, définie dans le contrat.

Le suivi des dépenses engagées par projet permet d'estimer la quote-part de subvention à comptabiliser au résultat, en « Autres produits opérationnels courants ».

Le Groupe a comptabilisé en autres passifs les montants de subvention pour lesquels il estime remplir les conditions d'obtention et d'appel.

Note 3.11. Instruments financiers inscrits au bilan

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés du Groupe ont été enregistrées au bilan dans les actifs financiers d'une part pour 1,1 M€ (dont 1 M€ en courant) ainsi que dans les passifs financiers d'autre part pour 1,3 M€ (dont

0,9 M€ en courant). Il s'agit de contrats à terme relatifs à l'énergie pour les besoins d'approvisionnement en électricité du Groupe, et valorisés conformément à la norme IFRS 9.

Note 3.12. Provisions

Les provisions s'élèvent à 3 242 K€ au 30 juin 2024 contre 3 211 K€ au 31 décembre 2023.

Les provisions courantes ont été constituées au titre de litiges en cours. Les provisions non courantes correspondent principalement aux obligations de remise en état des sites de production.

Note 3.13. Actifs et passifs d'impôts différés

Aucun impôt différé actif n'a été reconnu au-delà des impôts différés passifs dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Note 4 Autres informations

Note 4.1. Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués des actifs financiers non courants, des créances clients, des dettes financières, des dettes fournisseurs et de la trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Les risques principaux auxquels le Groupe est exposé sont le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

Risque de liquidité

Depuis sa création, le Groupe a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, de financement de certains investissements par crédit-bail, d'obtention de subventions et aides publiques à l'innovation ainsi que par recours à l'endettement bancaire moyen terme et l'émission d'obligations convertibles en actions.

Au 30 juin 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à 92,8 M€ et les financements externes dont dispose le Groupe sont détaillés en Note 3.8. Les contrats de crédit de la Société comportent des clauses de défaut (« covenants »). Un des covenants prévu au contrat n'étant pas respecté au 30 juin 2024, la dette correspondante a été reclassée en dettes courantes dans les états financiers. Le Groupe a cependant obtenu un waiver de la part du syndicat bancaire en date du 13/09/2024, la dette n'est plus exigible à court terme.

Le Groupe va continuer à avoir des besoins de financement importants pour le développement de ses activités. Sa capacité à générer dans le futur des cash-flows équivalents à ses besoins n'est pas certaine.

Il se pourrait que le Groupe ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour le Groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le Groupe pourrait devoir notamment ralentir le développement de ses projets ou ses efforts de recherche et développement. Au regard de la trésorerie nette disponible du Groupe au 30 juin 2024, l'horizon de liquidité de ce dernier est supérieur à 12 mois.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient des dettes à taux variable et des comptes et dépôts à terme.

Au 30 juin 2024, parmi les financements externes dont dispose le Groupe et détaillés en Note 3.8, figure un crédit bancaire syndiqué d'un montant de 25,2 M€, indexé sur le taux interbancaire offert européen "Euribor", augmenté d'une marge.

En ce qui concerne les comptes et dépôts à terme, compte tenu du faible niveau de rémunération actuel de ce type de placement, le Groupe considère que toute évolution de +/- 1% taux aurait un impact non significatif sur son résultat net au regard des pertes générées par son activité opérationnelle.

Risque de change

Les filiales implantées en dehors de la zone euro (Danemark, Suède, Royaume-Uni et Canada) ne génèrent pas de risque de conversion significatif à l'échelle du Groupe du fait d'une activité très limitée à ce stade.

Le risque de change sur les transactions opérationnelles reste limité. L'intégralité du chiffre d'affaires et des produits de l'activité sont en euros sur l'ensemble des exercices, et les charges en devises sont non significatives.

Le Groupe n'a pas pris de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change au regard du caractère peu significatif des transactions effectuées en devises.

En fonction du développement de son activité, le Groupe ne peut exclure une plus grande exposition au risque de change. Le Groupe envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats pourraient en être altérés.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux dépôts auprès des banques et des institutions financières n'est pas jugé significatif, le Groupe n'ayant des liquidités et des placements qu'avec des banques de premier rang.

Le risque de crédit lié au crédit clients est jugé maîtrisé par le Groupe, le portefeuille clients étant essentiellement composé de grands acteurs industriels ou publics.

Note 4.2. Transactions avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et coentreprises détenues directement ou indirectement par la Société, et les

entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le Groupe. Il n'y a eu aucune transaction de ce type au cours du premier semestre 2024.

Note 4.3. Engagements hors bilan

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers. Ils sont les suivants :

- Sûretés personnelles (garanties) ;
- Sûretés réelles (hypothèques, nantissements).

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Nantissements	2 939	3 096
<i>Dont sur équipements</i>	651	733
<i>Dont sur fonds de commerce</i>	605	680
<i>Dont sur baux</i>	875	875
<i>Dont sur hypothèque terrain</i>	808	808
Garanties données	19 477	7 528
Total engagements donnés	22 416	10 624
Garanties reçues	27 508	16 263
Total engagements reçus	27 508	16 263
Engagements nets	-5 092	-5 639

Garanties données

Sur le premier semestre 2024, le Groupe a conclu de nouvelles garanties à première demande (GAPD) à hauteur de 11 M€ dans le cadre de la conclusion ou d'engagements de PPA.

Nantissements

Sur le premier semestre 2024, le Groupe n'a octroyé aucun nouveau nantissement.

Engagements reçus

Sur le premier semestre 2024, le Groupe s'est vu octroyer :

- une garantie maison mère de 5 M€ de la part d'un fournisseur d'équipements ;
- une garantie maison mère de 5 M€ d'un fournisseur d'énergie.

Dans le cadre du contrat d'approvisionnement en électricité conclu par la société Lhyfe Bouin avec la société Vendée Energie afin d'alimenter le site de production de Bouin, le Groupe dispose d'une réserve monétaire d'un montant de 170 K€. Cette réserve pourra être utilisée par la société Lhyfe Bouin dans le cadre de ses futurs approvisionnements en électricité.

Contrat d'achat d'électricité renouvelable de moyen à long terme

Pour garantir son coût de production contre la variation des prix spots de l'électricité et assurer la traçabilité de son approvisionnement, Lhyfe a signé deux contrats d'achat d'électricité renouvelable de moyen à long terme avec des contreparties commerciales, dits "Corporate Power Purchase Agreements - CPPA". Le premier CPPA a été signé le 27 juillet 2023 avec le partenaire Kallista pour une durée de 15 ans sécurisant une puissance totale de 15 MW. Le second CPPA a été signé le 28 juillet 2023 avec le partenaire VSB énergies nouvelles pour une durée de 16 ans et pour une puissance totale sécurisée par Lhyfe de 13,2 MW. Ce dernier fait l'objet d'une comptabilisation à la juste valeur dans les actifs financiers présentés dans la Note 3.11. Enfin, le groupe a signé avec EDPR un nouveau CPPA d'une durée de 15 ans pour une centrale solaire de 39 MWac.

Note 4.4. Faits marquants postérieurs à la clôture

Néant

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires de la société LHYFE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables

et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Nantes et Rennes, le 23 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

Baker Tilly Strego SAS
François Pignon-Hériard

Deloitte & Associés
Guillaume Radigue

Glossaire

« **Actifs sous gestion** » désigne les sites de production d'hydrogène vert gérés par le Groupe en application d'un contrat de gestion d'actifs

« **Capacité installée totale** » désigne la capacité maximale cumulée des unités de production du Groupe en exploitation (phase Operations)

« **Comptes semestriels consolidés résumés** » désigne les états financiers semestriels consolidés résumés établis par la Société pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 conformément aux normes comptables françaises

« **Comptes IFRS** » désigne les états financiers consolidés semestriels établis par la Société pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 conformément aux normes comptables IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne

« **Contrat d'achat d'électricité** » ou « **power purchase agreement** » ou « **PPA** » désigne un contrat par lequel un producteur d'électricité vend, pour un prix déterminé, tout ou partie de sa production à un acheteur d'électricité

« **EBITDA ajusté Groupe** » désigne le résultat opérationnel courant consolidé avant amortissements et provisions, avant charge liées aux rémunérations fondées sur des actions, et avant ajustement de juste valeur sur les instruments financiers dérivés

« **Hydrogène vert** » hydrogène produit par électrolyse de l'eau à partir de l'électricité renouvelable ou bas carbone

« **Lhyfe** » ou le « **Groupe** » désignent le groupe composé de la Société et ses filiales consolidées

« **Marge d'EBITDA ajusté Groupe** » désigne le quotient « EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires »

« **Part nette des actifs détenue par Lhyfe** » désigne le rapport entre la capacité installée des actifs sous gestion et le pourcentage de détention (directe ou indirecte) du capital des sociétés de projet par Lhyfe

« **Projet backbone** » désigne un projet de site de production dont l'hydrogène vert produit est principalement destiné à être injecté et acheminé aux clients finaux via le projet de réseau de gazoduc européen ou un réseau de gazoduc secondaire

« **Projet bulk** » désigne un projet de site de production d'hydrogène vert dont l'hydrogène vert produit est principalement destiné à être livré à une clientèle diversifiée via des conteneurs (précédemment désignés comme projets Mobilité)

« **Projet on-site** » désigne un projet de site de production d'hydrogène vert dont l'hydrogène vert produit est principalement destiné à être livré à un client principal via une liaison directe (précédemment désignés comme projets Industrie)

« **Société** » désigne la société Lhyfe, société anonyme dont le siège social est situé 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 850 415 290

« **Société de projet** » ou « **SPV** » désigne une société portant un projet de site de production d'hydrogène vert ou un site de production en exploitation



PRODUCTEUR ET FOURNISSEUR
D'HYDROGÈNE VERT & RENOUVELABLE

Lhyfe

www.lhyfe.com